

A photograph of children playing soccer on a grassy field. The children are wearing light blue jerseys and dark shorts. One child's jersey has a large black letter 'A' on the back. A soccer ball is visible in the foreground. The text 'À nous de jouer!' is overlaid in large white letters.

À nous de jouer!

POLITIQUE DES LOISIRS, DU SPORT ET
DU PLEIN AIR DE LA VILLE DE GATINEAU





Gatti



meau

Pour moi, Gatineau, c'est...

« la campagne en ville, des espaces verts,
des plans d'eau et un environnement
propice au plein air, mais c'est surtout
l'occasion de faire de belles rencontres
et de tisser des liens. »



Tiré de la consultation sur la politique familiale,
groupe jeunes

Avant-propos

À Gatineau, les résidents de tous âges contribuent à bâtir une cité saine, sécuritaire et animée où il fait bon vivre. Cette qualité de vie provient, entre autres facteurs, de nombreuses activités de loisir, de sport et de plein air dans les villages urbains qui composent la ville. Fruits de notre histoire et de notre évolution, les villages urbains de l'agglomération gatinoise servent de concept fondamental au moment de planifier les activités et de soutenir le travail local. En se dotant d'une politique des loisirs, du sport et du plein air, Gatineau désire tenir compte des particularités émergentes de ses villages urbains tout en veillant à renforcer la vie communautaire et à améliorer la qualité de vie de la population dans son ensemble. Elle

souhaite ainsi nourrir le sentiment d'appartenance des habitants des villages urbains à la communauté gatinoise en favorisant les liens entre les personnes, en jetant des ponts entre les groupes et en assurant un fonctionnement démocratique.

La Politique des loisirs, du sport et du plein air découle de la vision énoncée dans le Plan stratégique 2003-2007 de Gatineau qui fait de cette ville un lieu où il fait bon vivre et où chacun participe activement au mieux-être de sa communauté. Cette politique s'inscrit dans la suite logique des autres politiques municipales adoptées par le conseil municipal de Gatineau. Elle est rattachée tant à la politique familiale qu'à la politique culturelle, ainsi qu'au cadre de référence en matière de participation des citoyens aux affaires municipales. Réunis, ces documents définissent des champs et des axes d'action cohérents dont l'objectif commun est de mettre les ressources municipales au service de la communauté à Gatineau.

Table des matières

- p. 5** Avant-propos
- p. 7** Message du maire
- p. 8** Message du président de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire
- p. 9** Les champs d'intervention de la politique
- p. 10** **1** Une volonté d'agir ensemble
Un effort concerté
- p. 14** **2** Un cadre d'action commun
Nos forces
Le plein air, une force incontournable
Notre mission
Nos objectifs
Les rôles de la Ville de Gatineau
- p. 26** **3** Une orientation commune
Les choix au cœur de notre action
Les principes directeurs
Les axes d'intervention
- p. 36** Conclusion
- p. 37** Mise en œuvre
- p. 38** Remerciements
- p. 39** Glossaire





Message du maire

Je suis heureux de vous présenter la nouvelle Politique des loisirs, du sport et du plein air de la Ville de Gatineau. En la parcourant, vous aurez vite compris que les activités récréatives et sportives occupent une place de choix parmi les priorités municipales. En plus d'être essentiels à la santé, les loisirs, les sports et le plein air favorisent l'acquisition d'attitudes et d'habitudes favorables au bien-être et suscitent un sentiment d'appartenance à la collectivité. Y investir temps et ressources rehausse la qualité de vie de tous et chacun.

Cette politique est le fruit d'un intense processus de réflexion et de concertation entre la population et les différents acteurs dans le domaine. Ensemble, ils ont tracé les grandes lignes d'une action qui permettra de faire des loisirs, du sport et du plein air autant d'occasions et de moyens de contribuer à notre qualité de vie.

La nouvelle Politique des loisirs, du sport et du plein air de la Ville de Gatineau valorise la concertation et reconnaît l'engagement bénévole. À Gatineau, nous avons la chance de vivre dans un cadre exceptionnel, riche en espaces verts et en lieux récréatifs de toutes sortes. Au fil des saisons, ils permettent à toute la population gatinoise de participer à des activités de sport et de plein air. Les partenaires, groupes, bénévoles et autres intervenants jouent en effet un rôle clé dans la prestation de services de loisirs, de sports et de plein air.

Je remercie la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire de Gatineau, de même que les groupes et les individus qui ont participé au processus de consultation qui a permis de jeter les bases d'une politique qui servira maintenant à orienter l'action de tous les partenaires. Bonne lecture!

Le maire de Gatineau,

Marc Bureau



Message du président de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire

Printemps, été, automne, hiver, la Ville de Gatineau offre à sa population un large éventail d'activités de loisir, de sport et de plein air qui animent la vie communautaire et contribuent à tisser des liens. Il faut voir à l'œuvre l'énergie des employés municipaux, la disponibilité des gens du milieu et la passion des bénévoles pour apprécier pleinement la qualité de vie que tous travaillent ainsi à donner à la population.

À la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire de Gatineau, nous avons pour mandat de faire l'étude des dossiers à contenu communautaire, sociocommunautaire, sportif et de plein air, ainsi que de soumettre des recommandations au conseil municipal. Nos actions sont animées par un triple objectif : assurer une participation du public et des partenaires dans l'offre de services en loisirs; développer les domaines du loisir, du sport, de l'activité physique et de la vie communautaire afin

d'arrimer l'offre de services en loisirs aux attentes de la population et définir un cadre de référence relativement aux rôles et aux engagements de la Ville dans le développement social.

En lisant le présent document, vous constaterez que la nouvelle Politique des loisirs, du sport et du plein air de la Ville de Gatineau cadre pleinement avec ces objectifs. Elle s'appuie en effet sur le partage des forces de chacun pour la mise sur pied des activités et des projets qui touchent les citoyennes et les citoyens dans leur quotidien et qui visent, par conséquent, à mieux répondre à leurs besoins en évolution.

Nous avons la chance de vivre dans un environnement qui compte une multitude d'espaces verts et de lieux propices aux loisirs ou à la pratique du sport ou d'activités de plein air. Ces lieux sont à la fois l'âme et le souffle de la vie communautaire, et nous tenons à cœur leur animation conformément aux attentes des citoyennes et des citoyens. La présente politique est un instrument de choix pour y arriver ensemble et nous sommes très fiers d'y être associés.

Le président,

Alain Pilon

Les champs d'intervention de la politique

Les champs d'activité touchés par la Politique sont nombreux et englobent toutes les formes de loisirs, différentes pratiques sportives, ainsi que les activités de plein air en toutes saisons.

Les loisirs

Les loisirs se déroulent dans le temps libre des obligations personnelles, familiales et de travail. Il s'agit d'une expérience qui procure du plaisir et du divertissement, qui offre des défis, des découvertes et des apprentissages, qui permet des réalisations et qui comprend une forte dimension de vie sociale. Les loisirs sont essentiellement fondés sur le libre choix des personnes. Pour Gatineau, les loisirs regroupent les activités physiques, les loisirs communautaires et les loisirs culturels.

Les sports

Le sport, dont l'organisation s'articule souvent autour de fédérations, se pratique en diverses disciplines que la Ville de Gatineau reconnaît et soutient à quatre niveaux : l'initiation, la récréation, la compétition et l'excellence.

Le plein air

Le plein air regroupe les activités pratiquées à l'extérieur dans un cadre qui suppose une prise de contact directe avec les composantes de la nature, dans un environnement où on favorise le respect et l'intégrité des lieux. Le plein air touche un vaste public et donne la possibilité de pratiquer une multitude d'activités accessibles dans une pratique encadrée ou de libre participation.

1





Une volonté d'agir ensemble

Dans une agglomération urbaine telle que Gatineau, les possibilités d'activités de loisir, de sport et de plein air sont multiples et variées. Chacune de ces activités présente une facette de l'alliance entre la population locale et son milieu, qu'il s'agisse d'activités à caractère social comme dans le cas des loisirs ou d'activités de plein air et de sport. Dans bien des cas, l'organisation des activités résulte d'un effort concerté au sein de la Ville d'abord, mais aussi parmi les groupes et les organismes bénévoles, le secteur privé et les particuliers. Chacun y joue un rôle important et la présente politique témoigne de notre engagement à agir et à s'engager précisément sur ce front pour offrir des activités de loisir, de sport et de plein air et ainsi améliorer la santé et la qualité de vie de la population.



Un effort concerté

En 2004, le conseil municipal de la Ville de Gatineau a initialement chargé la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire ainsi que le service du même nom d'élaborer une politique en matière de loisirs, de sports et de vie communautaire. On souhaitait alors que cette politique porte sur l'ensemble des réalités visées par ce service.

Le succès de l'organisation de ce secteur d'activité reposant sur un effort collectif, la Ville a choisi pour élaborer sa politique de mobiliser et de concerter les organismes du milieu, les partenaires, les citoyens et les employés municipaux. Ainsi, quatre consultations ont été menées.

Le processus d'élaboration de la politique s'est d'abord enrichi des informations recueillies lors de la consultation menée pour le compte de la politique familiale de la Ville de Gatineau. Dans le cadre de cette consultation, plus de 600 personnes représentant les jeunes, les familles et

les personnes âgées de 50 ans et plus ont, au moyen d'une activité de visualisation, imaginé une ville idéale. Une manne d'informations sur l'accès aux loisirs pour tous, la sécurité, la vie de quartier, l'entraide, les infrastructures et encore bien d'autres dimensions ont ainsi été obtenues et sont venues nourrir la réflexion qui a marqué le point de départ de la présente politique.

Une seconde vaste démarche de consultation menée auprès de plus d'une centaine de représentants d'organismes du milieu et de bénévoles a cette fois porté explicitement sur les loisirs, le sport et la vie communautaire en lien avec cinq grands thèmes, soit l'accessibilité, le bénévolat, l'équité, le partenariat et le soutien.

Grands thèmes

L'accessibilité

Le bénévolat

L'équité

Le partenariat

Le soutien

De façon à préciser davantage la collecte d'information, une troisième consultation a ensuite été menée auprès des travailleurs municipaux des équipes des loisirs. À leur tour, ceux-ci se sont penchés sur les mêmes thèmes en plus de partager l'expertise qu'ils ont acquise sur le terrain en matière de loisirs, de sports et de vie communautaire. Riches d'une information concertée des organismes et des travailleurs municipaux, plusieurs personnes ont formulé le souhait que le domaine de l'intervention sociale touché par la vie communautaire soit intégré à une politique ou à un futur plan de développement social et que les efforts présentement déployés soient plutôt employés à élaborer une politique des loisirs, du sport et du plein air.

Constituant la quatrième consultation, le Forum sur les loisirs, le sport et le plein air a invité l'ensemble des organismes de loisirs, de sports et de plein air à réfléchir aux enjeux et aux priorités d'action découlant d'un

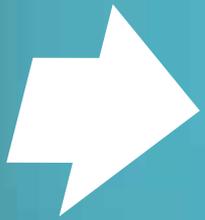
avant-projet de politique. Au total, une cinquantaine d'organismes ont pris part à ce forum ainsi que les travailleurs des équipes de loisirs de la Ville. Une telle participation a fait de ce forum un élément structurant de la mise en œuvre de la politique.

Par cette nouvelle politique des loisirs, du sport et du plein air, Gatineau franchit ainsi la première étape menant vers une organisation et un soutien harmonisés des loisirs, du sport et du plein air sur l'ensemble de son territoire.

Par les forces qu'elle se reconnaît, les choix qu'elle priorise, ses principes directeurs et ses axes d'intervention, la Politique des loisirs, du sport et du plein air définit les balises qui guideront sa mise en œuvre, donnant ainsi corps à un plan d'action et à un cadre de soutien pour ses partenaires dans l'organisation des loisirs, du sport et du plein air.



2





Un cadre d'action commun

À Gatineau, la volonté d'agir ensemble ne saurait suffire pour garantir le succès des activités de loisir, de sport et de plein air. Elle doit en effet s'accompagner d'un cadre d'action commun pour que toutes les volontés réunies puissent agir de concert à la faveur du mieux-être de la population. En établissant un tel cadre d'action, la Ville de Gatineau peut alors compter sur la connaissance de ses forces et mieux définir ensuite sa mission, ses objectifs et ses rôles. Après tout, ce sont de nos forces à tous qu'il s'agit.

Ce que j'aime le plus à Gatineau...

« Ce sont nos cours d'eau, nos espaces verts à tous. C'est surtout la liberté de pouvoir participer à mon milieu de vie en interaction avec les autres. »



Tiré de la consultation sur la politique des loisirs, du sport et du plein air,
organismes du milieu et bénévoles



Nos forces

À Gatineau, l'organisation des loisirs, du sport et du plein air se caractérise par de multiples aspects qui sont autant de forces dans l'action :

La mobilisation – C'est par centaines que les Gatinois et les Gatinoises s'engagent bénévolement dans des associations pour offrir de nombreux services à leurs concitoyens. Ils offrent ainsi de l'aide pour entraîner, soutenir, accompagner leurs concitoyens, mais aussi pour organiser, structurer et gérer de multiples activités qui ne sauraient voir le jour ou se maintenir sans leur précieux soutien et les innombrables heures qu'ils y consacrent chaque jour, semaine ou année.

La diversité culturelle est également un atout particulier. La Ville de Gatineau se situe en effet parmi les agglomérations urbaines qui comptent une grande proportion de personnes nées à l'étranger au sein de sa population. Cette diversité culturelle fait de Gatineau une communauté ouverte sur le monde, riche de connaissances humaines et de pratiques culturelles variées qui constituent un formidable levier d'enrichissement du milieu. Y organiser des activités de loisir, de sport et de plein air, c'est avoir les pieds bien ancrés dans le milieu local, certes, mais c'est aussi garder l'esprit ouvert aux idées et aux tendances venues de tous les coins de la planète.

La collaboration de nombreux partenaires est aussi une force considérable pour la Ville de Gatineau. Par exemple, les établissements d'enseignement, les établissements de santé et de services sociaux, la Commission de la capitale nationale, de même que les associations bénévoles se concertent ainsi avec la Ville pour mettre leurs ressources en commun, assurer la complémentarité de leurs actions et innover.

L'ensemble des ressources humaines travaillant à l'organisation des loisirs à l'échelle municipale constitue une véritable force, mettant tout en œuvre pour inciter un plus grand nombre de personnes à pratiquer régulièrement des loisirs, du sport ou des activités de plein air. Cette volonté d'agir collectivement s'exprime par le dynamisme, la créativité et l'esprit d'organisation entourant la planification de l'offre de services municipale.

Les infrastructures et le milieu naturel de la Ville de Gatineau forment de solides assises sur lesquelles repose une bonne partie du succès de son offre de services. Recherchée pour ses multiples berges et plans d'eau, ses sentiers pédestres et ses pistes cyclables, Gatineau peut également se vanter de ses espaces verts. Il suffit de mentionner, par exemple, les parcs du Lac-Beauchamp, du Lac-Leamy, des Cèdres et celui de la Gatineau, qui font le bonheur des adeptes de plein air et qui sont situés à quelques minutes à peine des centres urbains. À ce patrimoine naturel, la Ville ajoute de nombreuses infrastructures sportives et communautaires destinées à soutenir la pratique des loisirs, du sport et du plein air.



Gatineau

Ses infrastructures

3 plages **11** arénas **145** bâtiments à caractère communautaire **1** centre de soccer intérieur
2 piscines intérieures **8** piscines extérieures **3** patinoires extérieures grand public **73** patinoires
extérieures de quartier **1018** balançoires **71** courts de tennis **136** jeux de basket-ball **25** jeux d'eau
12 pataugeoires **16** sites de planche à roulettes **651** structures de jeu **43** terrains de balle
105 terrains de soccer **21** lieux de diffusion culturelle **10** bibliothèques



Son offre de services

20 000 bénévoles œuvrant à l'organisation des loisirs, du sport, du plein air et de la vie communautaire
40 disciplines sportives **530** organismes partenaires de l'organisation des loisirs, du sport, du plein air et de la vie communautaire

Ses parcs et ses espaces verts

51 espaces naturels **150** kilomètres de sentiers récréatifs, de voies et de bandes cyclables **161** parcs de voisinage
67 parcs de quartier **45** parcs à vocation particulière
9 parcs urbains **6** jardins communautaires

Le plein air, une force incontournable

L'environnement naturel exceptionnel de la ville de Gatineau amène la Commission ainsi que le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire à tenir compte de cet atout considérable et à faire du plein air une source d'activités incontournable.

La Ville a ainsi choisi de miser sur cette force et de faire du plein air l'emblème de la qualité de vie à Gatineau en se positionnant clairement pour une mise en valeur et une promotion de ses richesses associées au plein air. Au cours des prochaines années, la Ville de Gatineau souhaite ainsi mettre en valeur son patrimoine naturel, développer son offre de services en loisirs de plein air et exploiter davantage ses sites de plein air situés dans les zones urbaines. Résolue à devenir une véritable capitale du plein air urbain, elle entend se démarquer en faisant de cet aspect l'un des champs spécifiques de la présente politique et en soutenant les initiatives qui appuieront cette vision.





Dans ma communauté, j'aimerais que...

« Les loisirs, le sport et le plein air
contribuent à mon sentiment de bien-être,
de sécurité et de joie de vivre. »



Tiré de la consultation sur la politique des loisirs, du sport et du plein air,
travailleurs municipaux des équipes de loisirs



Notre mission

La pratique des loisirs, du sport et du plein air, en plus d'être un bon facteur d'intégration sociale, est sans contredit une excellente façon pour l'individu de tendre vers une meilleure santé physique et mentale. Son apport positif sur l'individu se reflète sur l'ensemble de la communauté qui s'en voit ainsi dynamisée. En misant sur la qualité de vie et la santé des individus, on accroît du même coup leur bien-être en tant que collectivité, ce qui constitue un véritable capital social à préserver et à enrichir.

C'est pourquoi la Ville de Gatineau se donne pour mission de renforcer la qualité de vie des personnes et des communautés en offrant des occasions de loisir, de sport et de plein air qui soient variées, de qualité, accessibles, sécuritaires et réparties équitablement sur le territoire de manière à encourager la pratique régulière d'activités de loisir, de sport et de plein air.

Plus une communauté est dynamique en matière de loisirs, de sports et d'activités de plein air, plus il y a mobilisation et collaboration, et plus les citoyens s'identifient à cette communauté, s'y engagent et se sentent solidaires de son développement : voilà la base d'une véritable qualité de vie en société.

Nos objectifs

Déoulant de sa mission, la Ville de Gatineau doit cibler sa propre action pour en maximiser les effets. La Politique des loisirs, du sport et du plein air doit avant tout :

- **définir et orienter l'offre de services municipale;**
- **définir la direction de la Ville auprès de ses partenaires et des bénévoles;**
- **définir les engagements de la Ville en matière de loisirs, de sports et de plein air.**

Forte de sa direction, de son expertise et de ses ressources, la Ville de Gatineau et ses équipes des loisirs s'engagent à conjuguer leurs efforts pour que les Gatinois et les Gatinoises aient accès à une offre de services de qualité en loisir, en sport et en plein air.

Cet engagement des équipes des loisirs, c'est d'abord l'action de personnes qui traduisent leur volonté d'agir au quotidien en collaboration avec le milieu en organisant, en structurant et en animant, au fil des saisons, des activités de loisir, de sport et de plein air sur le terrain.

Les rôles de la Ville de Gatineau

Pour répondre aux besoins de sa population, l'Administration municipale gatinoise doit jouer plusieurs rôles à la fois. Elle doit tantôt orienter l'action, informer ou consulter les gens, tantôt promouvoir les services ou encore gérer les ressources, et tout cela, dans le but d'améliorer la qualité de vie des gens. Plus précisément, ses rôles consistent à :

Exercer un leadership

Une politique des loisirs, du sport et du plein air à Gatineau est une volonté manifeste de la Ville à mobiliser et concerter la population ainsi que ses partenaires autour de l'organisation et la pratique de loisirs, de sports et d'activités de plein air.

Communiquer

L'organisation des loisirs, des sports et des activités de plein air repose sur de nombreux acteurs. Gatineau doit transmettre à la population une information adéquate sur les possibilités de loisir, de sport et d'activités de plein air. Au-delà d'informer, la Ville veillera aussi à développer des stratégies servant à promouvoir les bienfaits d'une vie active, mais surtout à transmettre le goût pour la pratique des loisirs, des sports et des activités de plein air. Elle doit également travailler à développer les mécanismes d'interaction entre les acteurs travaillant avec elle à sans cesse enrichir et diversifier l'offre de services.

Gérer les ressources

La Ville est responsable des fonds et des biens publics municipaux qu'elle entend administrer de façon responsable, optimale, transparente et dans le meilleur intérêt de la population.



**En tant qu'Administration
municipale, nous voulons que la Ville...**
« Favorise un sentiment d'appartenance,
incite à l'action collective et relève le
défi quotidien de maintenir la motivation
des groupes et des individus. »



Tiré de la consultation sur la politique des loisirs, du sport et du plein air
organismes du milieu et bénévoles

3





Une orientation commune

Pour entreprendre des actions en loisir, en sport et en plein air qui soient concrètes, conséquentes et durables, la Ville de Gatineau s'appuie conjointement sur les consultations menées identifiant les intérêts et les besoins de sa population ainsi que sur le bilan de ses forces et de ses ressources municipales pour tendre vers une orientation commune. Pour Gatineau, cela signifie de faire des choix qui stimuleront favorablement une pratique régulière d'activités de loisir, de sport et de plein air pour le plus grand bien-être individuel des citoyens, mais aussi qui favoriseront la vitalité du dynamisme de sa communauté. Ces choix seront guidés par des principes directeurs qui agiront sur quatre axes précis d'intervention.

Les choix au cœur de notre action

À l'image de toute offre de services, l'organisation des loisirs, des sports et des activités de plein air repose sur des choix en lien avec les forces, la mission et les objectifs que se donne la Ville de Gatineau.

Les choix de la Ville de Gatineau prennent racine dans ce qui constitue les assises de cette présente politique et ce qui deviendra certainement le leitmotiv, le pourquoi, des actions qui seront entreprises au fil des prochaines années.

Ainsi, Gatineau souhaite mettre en avant-plan et développer l'exceptionnel patrimoine naturel dont elle est entourée de façon à le rendre accessible et convivial pour tous. Elle souhaite mettre les activités de loisir, de sport et de plein air au service et au cœur des habitudes de vie de sa population

pour favoriser la santé des individus, le dynamisme de sa communauté et améliorer la qualité de vie à Gatineau. Voir sa ville rayonner, sentir la fierté de ses citoyens et contribuer à semer un rêve d'accomplissement chez sa jeunesse sont aussi tant d'éléments qui incitent Gatineau à souhaiter collaborer à l'émergence d'athlètes et à la promotion d'histoires à succès en loisirs, en sports et en activités de plein air.

Pour toutes ces raisons, la Ville de Gatineau fait le choix de :

- 1 ➔ orienter l'offre de services pour favoriser les jeunes âgés de moins de 18 ans;**
- 2 ➔ orienter l'offre de services pour favoriser les niveaux d'initiation et de récréation;**
- 3 ➔ orienter l'offre de services pour favoriser la pratique libre;**
- 4 ➔ orienter l'offre de services pour favoriser la participation d'un plus grand nombre de personnes;**
- 5 ➔ contribuer à soutenir l'excellence.**







Les principes directeurs

Les principes directeurs sont des règles générales qui servent à orienter l'action d'une municipalité en fonction d'objectifs précis. Le modèle gatinois d'organisation des loisirs, des sports et des activités de plein air s'appuie sur quatre principes directeurs qui s'inscrivent dans la suite logique des forces, de la mission et des choix qui sous-tendent la politique. Dans le jargon de la gestion, on dit de tels principes qu'ils sont transversaux, c'est-à-dire qu'il faut en tenir compte dans chaque axe d'intervention, qu'ils traversent en somme toutes les sphères de l'action municipale dans un contexte donné. Dans le cas des loisirs, du sport et du plein air, les principes directeurs suivants s'appliquent :

La qualité et la diversité de l'offre de services municipale

La Ville se donne, comme premier principe directeur de son intervention, celui d'assurer des services de qualité en faisant une utilisation optimale des ressources dont elle dispose. Cela se concrétise par des programmes, un enseignement, des équipements ainsi que des ressources humaines et matérielles de qualité mises à la disposition de la population. Cela suppose aussi l'évaluation constante des besoins, des intérêts et des résultats afin que l'offre demeure pertinente, variée et accessible au plus grand nombre.

L'accessibilité

Pour faciliter l'accès de toute personne de la communauté gatinoise aux loisirs, aux sports et aux activités de plein air, la Ville de Gatineau s'engage à considérer plusieurs dimensions liées à l'accessibilité, soit le prix, la distance, le transport offert, l'horaire, l'absence des barrières physiques et sociales ainsi que l'information.

La sécurité

À la fois physique et psychologique, la sécurité a une importance croissante dans la société. Elle est devenue incontournable dans l'élaboration et la mise en œuvre de tout service de loisirs, de sports et de plein air. Elle englobe aussi bien la prévention des accidents que le renforcement de la sécurité des usagers. La sécurité exige un système d'évaluation, un plan de normalisation des installations et une vigilance constante dans la programmation. Améliorer la sécurité des personnes et des lieux et accroître le sentiment de sécurité, c'est offrir à la population un milieu de vie agréable qui permet l'épanouissement de tous. La Ville de Gatineau reconnaît ainsi la sécurité comme principe directeur dans l'offre de services municipale de loisirs, de sports et de plein air.

Le rayonnement

En matière de loisirs, de sports et de plein air, le rayonnement signifie, pour la Ville de Gatineau, qu'elle doit mieux faire connaître son environnement vivant et accueillant, ses espaces et ses infrastructures de qualité, son savoir-faire dynamique et enfin, sa population, une communauté participante et en santé. Elle entend donc se servir du levier que constitue la politique pour faire la promotion de ses histoires à succès et afficher sa fierté de contribuer à l'excellence dans le domaine des loisirs, du sport et du plein air, comme autant d'exemples de réalisations positives qui touchent l'ensemble des citoyens et qui participent à la construction de l'identité et de la fierté collective.



Pour mener à l'action, les principes directeurs doivent se décliner ensuite en axes d'intervention. Il convient alors pour la Ville de déterminer sur quoi précisément portera son action.



Les axes d'intervention

AXE 1

L'organisation des milieux de vie



Ce que la Ville veut faire...

Contribuer à mettre en valeur le caractère vivant et dynamique des milieux de vie, des quartiers, des villages urbains et de la municipalité. Par ses interventions, Gatineau se situe tantôt en tant que maître d'œuvre, tantôt en tant que collaboratrice ou facilitatrice d'un organisme, d'une association de citoyens, d'un partenaire ou de tout autre acteur qui désire aussi contribuer au dynamisme de son milieu par les loisirs, le sport et le plein air.

De quelle façon...

- Favoriser l'action des citoyens et des communautés de manière à ce qu'ils contribuent à l'organisation des loisirs, des sports et des activités de plein air.
- Soutenir l'engagement des intervenants du milieu et encourager l'initiative.
- Assurer la présence et la participation des équipes des loisirs de la Ville de Gatineau dans les milieux de vie et en lien étroit avec les différents acteurs des domaines des loisirs, du sport et du plein air.
- Consulter la population sur ses attentes, ses besoins et son appréciation des loisirs, du sport et du plein air dans la communauté.
- Évaluer, sur une base régulière, les attentes, les besoins et l'appréciation des organismes du milieu et des partenaires (éducation, santé et services sociaux) en matière de loisirs, de sport et de plein air.
- Adapter l'offre de services en loisirs, en sport et en plein air selon les réalités familiales et scolaires pour encourager la population à adopter un mode de vie actif et dynamique.
- Prendre part à l'élaboration d'une politique d'accessibilité.
- Promouvoir les diverses formes de loisirs, de sport et de plein air ainsi que les multiples groupes qui les pratiquent ou les rendent possibles.
- Multiplier et varier les outils de communication pour joindre le plus grand nombre de personnes et de clientèles.
- Profiter des événements comme les fêtes de quartier, les festivals, les compétitions amateurs et professionnelles pour en faire des outils de rayonnement et d'animation du milieu susceptibles également d'attirer une clientèle touristique.



J'aimerais un milieu... « Qui fait place aux activités intergénérationnelles.¹ » « Qui tient compte des réalités des familles.² » « Qui me permet de mieux m'intégrer aux décisions prises à l'égard des jeunes.³ »

Tiré de la consultation sur la politique familiale, 1. Groupe aînés, 2. Groupe familles, 3. Groupe jeunes

AXE 2

L'aménagement des infrastructures



Ce que la Ville veut faire...

Parfaire le réseau d'infrastructures et d'espaces verts de façon à répondre aux besoins de l'ensemble de la population, tant des athlètes de haut niveau que des familles ou des personnes handicapées et à mobilité réduite.

Prendre les mesures nécessaires pour offrir des installations de qualité, sécuritaires et accessibles qui encouragent la pratique régulière d'activités de loisir, de sport et de plein air.

De quelle façon...

- Assurer la qualité et la mise aux normes des infrastructures existantes, des espaces verts, des équipements sportifs et de loisir en fonction des besoins des clientèles et de critères de qualité plus exigeants.
- Évaluer les besoins des milieux afin de préciser l'orientation des centres communautaires existants pour optimiser leur utilisation.
- Privilégier l'aménagement d'infrastructures visant un public varié situées à proximité des lieux de résidence ou de travail et favorisant les liens intergénérationnels, sociaux et culturels.
- Arrimer le développement d'infrastructures à la croissance de nouveaux développements urbains.
- Prévoir un réseau de transport alternatif en adaptant les réseaux de transport existants comme les autobus urbains et scolaires, les sentiers récréatifs et les réseaux piétonniers pour accroître la pratique des loisirs, du sport et du plein air.
- Aménager et promouvoir, dans le respect de l'environnement, les sites et les espaces naturels de la Ville tout en améliorant leur accessibilité en toutes saisons.
- Assurer une gestion efficace et transparente en ce qui a trait à la planification et à l'aménagement des espaces et des équipements.
- Collaborer à la mise en place d'infrastructures pour le développement du sport de haut niveau.
- Rendre visible le patrimoine local et en tirer parti dans l'aménagement d'infrastructures et de parcs municipaux.
- Privilégier l'accès à des aliments sains dans les infrastructures et les parcs municipaux.



Pour moi, Gatineau, c'est... « Un aménagement d'infrastructures pour mieux bouger, jouer, en profiter. »

Tiré de la consultation sur la politique des loisirs, du sport et du plein air, travailleurs municipaux des équipes de loisirs

AXE 3

Le soutien aux organismes et aux bénévoles



Ce que la Ville veut faire...

Reconnaître l'apport des bénévoles et des associations aux loisirs, aux sports et au plein air. Dans cet esprit, elle accordera un soutien financier, matériel et professionnel aux associations et aux groupes du milieu qui structurent des activités de loisir, de sport et de plein air et qui suscitent la participation de la population. Ce soutien visera à leur fournir les conditions nécessaires pour se développer et bien s'adapter aux réalités de la grande ville de Gatineau.

De quelle façon...

- Doter la Ville d'un outil de gestion en matière de soutien financier, matériel et professionnel accordé aux organismes qui soit harmonisé en fonction des secteurs de la Ville, équitable, efficace et élaboré en lien avec la mission, les objectifs et les choix de la présente politique.
- Identifier des stratégies pour faire rayonner les organismes et les bénévoles œuvrant à l'organisation des loisirs, des sports et des activités de plein air.
- Favoriser l'accès des organismes et des bénévoles à une formation adéquate en lien avec leurs besoins.
- Favoriser le développement de réseaux et de services communs visant à réduire les frais d'exploitation des organismes de loisirs, de sport et de plein air.
- Soutenir et encourager les initiatives de regroupement d'entités administratives des organismes liés aux loisirs, au sport et au plein air.



Favoriser la participation, c'est... « Donner une petite tape dans le dos pour dire : merci, beau travail. »

Tiré de la consultation sur la politique des loisirs, du sport et du plein air, organismes du milieu et bénévoles

AXE 4

Le partenariat : s'entendre pour agir ensemble



Ce que la Ville veut faire...

Favoriser la concertation entre les services municipaux et les organismes du milieu qui interviennent dans les secteurs des loisirs, du sport et du plein air ainsi qu'avec les partenaires des différents réseaux. La Ville agira dans le respect des champs de compétence de chacun en misant sur une bonne communication et sur la mission, les objectifs et les choix de la présente politique. La synergie étant un des facteurs de succès des interventions des organisations publiques, la Ville de Gatineau entend privilégier cette approche de partenariat qui fait écho tant à la politique familiale qu'à la politique culturelle et favorise la cohésion organisationnelle et sociale.

De quelle façon...

- Développer des partenariats avec des organismes ou des entreprises privées en vue de compléter et d'assurer, dans le respect de la présente politique, l'offre de services de loisirs, de sport et de plein air.
- Encourager la concertation entre les services municipaux.
- Développer une plus grande concertation avec les partenaires des réseaux pour veiller à la continuité et à la complémentarité des services dans le respect des expertises de chacun.
- Participer, en collaboration avec les partenaires, aux processus d'élaboration des politiques et des programmes québécois et canadiens qui contribuent à l'atteinte des objectifs gatinois en matière de loisirs, de sport et de plein air.
- Miser sur le partenariat avec le milieu scolaire pour assurer une offre de services complémentaire et une plus grande variété d'infrastructures.
- Multiplier les partenariats avec les différents ordres de gouvernement pour soutenir l'aménagement de nouvelles infrastructures.



Collaborer pour... « Créer un réseautage entre les différentes instances et ainsi favoriser la complémentarité. »

Tiré du Forum sur les loisirs, le sport et le plein air

Conclusion

En reconnaissant les loisirs, le sport et le plein air comme levier important de la qualité de vie et du dynamisme de sa communauté, la Ville de Gatineau choisit de les mettre au cœur de ses priorités et de leur accorder une place privilégiée au cours des prochaines années. Relever ce défi est

un sport d'équipe! Son succès repose sur le partage d'une même vision et sur la volonté ferme de travailler de concert avec les individus, les organismes et les partenaires à la base même de l'organisation des activités de loisir, de sport et de plein air à Gatineau. C'est assurément ensemble que nous marqueront les premiers points d'une ville où les loisirs, le sport et le plein air sont accessibles à tous pour leur pratique régulière.

Le programme est ambitieux, mais l'équipe est prête.
L'arbitre nous fait signe : *À nous de jouer!*

Mise en œuvre

La Politique des loisirs, du sport et du plein air aura une durée approximative d'application de dix ans. Elle sera évaluée périodiquement en collaboration avec les partenaires et elle pourra faire l'objet de modifications ou d'ajustements. Elle demeure néanmoins un engagement ferme du conseil municipal à aller de l'avant et de véhiculer ses principes pour mieux encadrer les interventions de la Ville dans les domaines des loisirs, du sport et du plein air.

La mise en œuvre de la politique est confiée au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, en concertation avec les centres de services. Celui-ci présentera un plan d'action qui servira d'outil de gestion des programmes et des activités issus des forces, de la mission, des objectifs, des choix, des principes directeurs et des axes d'intervention en matière de loisirs, de sport et de plein air décrits dans la présente politique.

Les mécanismes de suivi et d'évaluation des besoins et des résultats seront précisés et inclus dans ce plan d'action triennal. La consultation des partenaires ainsi qu'un bilan régulier de la mise en œuvre de la politique sont également prévus.

Par leur présence dans les différents secteurs de Gatineau, les équipes des loisirs de la Ville actives dans les centres de services seront des acteurs de premier plan pour réaliser la mise en œuvre de la politique des loisirs, du sport et du plein air, et ce, dans le respect de la dynamique de chacun des milieux.

La Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire aura quant à elle le rôle d'assurer la transparence et l'équité dans la prise de décisions et l'attribution des fonds en matière de loisirs, de sport et de plein air. Bénéficiant d'un pouvoir de recommandation auprès du conseil municipal, la Commission évaluera les besoins en infrastructures et les demandes d'aide financière et transmettra ses avis en temps opportun.

La Ville s'engage à assurer la diffusion et à favoriser l'appropriation de la politique par l'ensemble des services municipaux, des institutions publiques, des différentes associations, des autres partenaires et, enfin, des citoyens.

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les gens qui ont contribué à l'élaboration de la présente politique. Nous sommes particulièrement reconnaissants à ceux et à celles qui ont participé aux consultations et au forum, et qui nous ont ainsi permis de mieux circonscrire la politique en fonction des attentes et des besoins de chacun. À la Ville de Gatineau, ce travail en partenariat est devenu un moyen incontournable de mieux faire ensemble.

Direction du Module

Louis-Paul Guindon, directeur du Module de la culture et des loisirs

Direction du Service

Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire

Coordination de la politique

Agathe Lalande, chef, Division de la qualité de vie et du développement communautaire
Josiane Cossette, chargée de projet, Division de la qualité de vie et du développement communautaire

Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire 2006

Alain Pilon, président, conseiller municipal, district de Val-Tétreau
Denis Tassé, conseiller municipal, district des Riverains
Joseph De Sylva, conseiller municipal, district du Versant
Carl Cléments, Kino-Québec
Claire Lamont, Table des aînés et des retraités de l'Outaouais
Denis Langevin, membre citoyen
François Grenier, Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais
Hélène Rollin, membre citoyen
Jean Mercier, Sports-Étudiants
Luc Pelchat, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Robert McMillan, membre citoyen
Sylvain Pamerleau, membre citoyen
Xavier Deschênes-Pilon, Commission jeunesse

Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire 2005

Richard Jennings, président, conseiller municipal, district de Deschênes
André Levac, conseiller municipal, district d'Aylmer
Thérèse Cyr, conseillère municipale, district des Riverains
Alexandre Gauthier, Commission jeunesse
Denis Langevin, membre citoyen
Hélène Rollin, membre citoyen
Lévis Brazeau, membre citoyen
Malcolm Corcoran, membre citoyen
Pierre Perron, membre citoyen
Robert MacMillan, membre citoyen
Sylvain Pamerleau, membre citoyen

Comité de travail

Agathe Lalande, chef, Division de la qualité de vie et du développement communautaire
Josiane Cossette, chargée de projet, Division de la qualité de vie et du développement communautaire
Simon Rousseau, directeur, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
Céline Farrell, responsable des loisirs, centres de services de Buckingham et de Masson-Angers
Gilles Desjardins, responsable des loisirs, centre de services de Hull
Jean-Pierre Tremblay, coordonnateur, Gestion des plateaux et des protocoles
Marie-Hélène St-Onge, responsable des loisirs, centre de services de Gatineau
Martin Létourneau, coordonnateur, centre de services de Buckingham
Yess Gacem, responsable des loisirs, centre de services d'Aylmer

Commission élargie et comité de pilotage

Jacques Briand, chef, Division de l'animation, Service des arts et de la culture
Simon Cadoret, chef de l'administration, Module de la culture et des loisirs
Carl Cléments, agent de planification, Kino-Québec
Johanne Charron, coordonnatrice d'activités, Service des arts et de la culture
Marthe Cousineau, coordonnatrice des activités culturelles, Service des arts et de la culture
François Grenier, Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais
Jean Harvey, directeur, Centre de recherche sur le sport dans la société canadienne, Université d'Ottawa
Mario Dion, responsable de la pastorale sociale, centre diocésain Gatineau-Hull
Mathieu Dupont, directeur, CDC Rond-Point
Patrick Campeau, organisateur communautaire, CSSS de Gatineau
Suzanne Chicoine, Conférence régionale des élus de l'Outaouais
Jean Mercier, directeur, ARSEO
Louis D'Amour, coordonnateur, Commission jeunesse
Marc Proulx, coordonnateur, centre de services de Gatineau
Paul Nicole, coordonnateur, centre de services de Hull
Suzanne Dagenais, chef, Section de la planification stratégique

Coordination de l'édition

Josiane Cossette, chargée de projet, Division de la qualité de vie et du développement communautaire

Soutien à l'édition

Karine Desaulniers, coordonnatrice des loisirs, centre de services de Buckingham et de Masson-Angers

Consultants

André Thibault, Ph. D., Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières
Geneviève Béliveau-Paquin, conseillère en élaboration de politiques

Consultations

Équipe des loisirs des centres de services Jeunes, familles et aînés consultation « Imaginons Gatineau »
Représentants d'organismes en loisir, en sport et en vie communautaire

Christiane Melançon, professeure, Département d'études langagières, Université du Québec en Outaouais

Secrétariat

Mona Gravel

Communications

Karine Delisle, agente de communication, Service des communications

Direction artistique

Louise Mercier, professeur, École multidisciplinaire de l'image, Université du Québec en Outaouais

Photographie

Sylvain Marier

Conception graphique

Kolegram

Glossaire

Cadre de soutien : Document de gestion permettant d'encadrer le soutien financier, matériel et professionnel accordé aux organismes du milieu qui contribuent à l'organisation des loisirs, du sport, du plein air et de la vie communautaire à Gatineau.

Capital social : Le capital social est à la fois une conséquence et un facteur de cohésion sociale. En misant sur la qualité de vie et la santé des individus, on accroît du même coup leur bien-être en tant que collectivité, ce qui constitue en soi une forme de richesse sociale à rechercher et à faire croître.

Communauté : Groupe social, collectivité vivant dans un même territoire et ayant des biens, des activités ou des intérêts communs. Dans le contexte de la présente politique, cela inclut l'ensemble de la population gatinoise.

Diversité culturelle : Coexistence de cultures multiples et variées au sein d'une population et d'une époque données. En matière de sports, de loisirs et d'activités de plein air, cela suppose un éventail élargi de possibilités et d'attentes.

Intervention sociale : Acte par lequel un tiers ou un groupe de personnes participe à une action dont l'objectif premier est l'amélioration des conditions de vie d'individus ou de groupes sociaux donnés. Les loisirs sont alors un moyen d'atteindre l'objectif visé et non une fin en soi.

Loisirs communautaires : Activités de loisir jumelées à une approche axée sur la communauté. L'entraide, l'intégration à la société, la socialisation et le bénévolat au service de la communauté font partie de cette catégorie, ainsi que les loisirs spécialisés, socio-éducatifs et associatifs.

Loisirs culturels : Activités de loisir qui regroupent trois volets : la pratique d'une activité culturelle (faire de la musique, du théâtre, de la lecture, de la peinture), la participation à la vie culturelle (assister à un spectacle, aller au cinéma, à un festival, au musée) et le loisir scientifique (astronomie, ornithologie).

Niveau compétition : Pratique d'activités sportives qui tendent davantage à la performance qu'au jeu et nécessitent un encadrement régulier et intensif.

Niveau excellence : Pratiques d'activités sportives qui regroupent les athlètes engagés dans une recherche de très haute performance et requiert un encadrement et des installations particulières.

Niveau initiation : Pratique d'activités sportives où l'individu acquiert des connaissances et développe les habiletés et les aptitudes nécessaires à la pratique d'une discipline sportive.

Niveau récréation : Pratique d'activités sportives axées sur le jeu et le plaisir, dans un contexte de pratique libre et de détente.

Plan d'action : Ensemble de stratégies et de moyens d'action coordonnés en vue de l'atteinte d'un ou de plusieurs objectifs définis.

Réalités familiales : Fait référence non seulement à la composition des membres d'une famille, mais aussi à l'organisation du temps familial comme le temps consacré au travail et aux loisirs, de même que le temps consacré aux tâches familiales et domestiques.

Réalités scolaires : Fait référence à l'horaire scolaire, soit le temps de classe, les heures entre les classes et le retour des parents à la maison, les congés ainsi que les vacances estivales.

Synergie : Conjugaison de plusieurs fonctions assurant l'émergence d'une fonction unique distincte.

Transport alternatif : À l'exception de l'utilisation d'une auto individuelle, fait référence à tous les modes de transport incluant le transport actif comprenant entre autres le vélo et la marche à des fins de déplacement pour le travail, l'école, les courses, etc.

Vie communautaire : Se vit dans un voisinage, dans un quartier auquel on s'identifie, où l'on se sent chez soi et en sécurité. La vie communautaire englobe les services et les activités qu'on y retrouve, les liens qu'on y tisse avec la famille, les gens du quartier et l'ensemble de la communauté. À Gatineau, la qualité de vie des citoyens, des familles et des communautés émerge de toutes ces composantes qui stimulent et créent la vitalité de cette vie communautaire.

Village urbain : Espace qui regroupe un ou plusieurs quartiers de la ville, avec des équipements et des infrastructures qui répondent aux besoins hebdomadaires des résidents, tous leur permettant de développer une vie communautaire et un sentiment d'appartenance. En général, le village urbain compte de 10 000 à 20 000 résidents.





Ville de Gatineau
C. P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9
3-1-1, 819 595-2002
ou 1 866 299-2002 (sans frais)
info@gatineau.ca

**Service des loisirs, des sports et de la vie
communautaire** 819 243-2316
Centre de services d'Aylmer 819 685-5007
Centre de services de Buckingham 819 986-4200
Centre de services de Gatineau 819 243-4343
Centre de services de Hull 819 595-7400
Centre de services de Masson-Angers 819 986-6026

www.gatineau.ca